

**Certificat d'examen de type**  
**n° F-02-C-143 du 19 septembre 2002**

---

**Organisme désigné par**  
**le ministère chargé de l'industrie**  
**par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/72/C011837-D4**

**Compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE**

-----

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

**FABRICANTS :**

ALMA Sud-Est, Bât. F, Clairière de l'Anjoly, 13814 VITROLLES Cedex, France.

HECTRONIC GmbH, Allmendstraße 15 - 79848 Bonndorf - Allemagne

**DEMANDEUR :**

ALMA Ingénierie, Maison de la tourelle - 47 rue de Paris - 94470 BOISSY-ST-LEGER

**OBJET :**

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type n° 01.00.432.001.1 du 10 septembre 2001 relatif au compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE.

**CARACTERISTIQUES :**

Le compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE faisant l'objet du présent certificat diffère du type certifié par le certificat d'examen de type précité par la possibilité d'utiliser un mesureur turbine ALMA modèle ADRIANE DN 50-40 approuvé par la décision n° 99.00.432.003.1 du 29 octobre 1999 équipé d'un seul émetteur d'impulsions ALMA modèle 2H00 intégrant deux voies de comptage.

Les autres caractéristiques du compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE faisant l'objet du présent certificat sont inchangées.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION :**

Les dispositions sont identiques à celles définies dans le certificat d'examen de type n° 01.00.432.001.1 du 10 septembre 2001.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION:**

Les dispositions sont identiques à celles définies dans le certificat d'examen de type n° 01.00.432.001.1 du 10 septembre 2001.

**DISPOSITIONS PARTICULIERES:**

Les ensembles de mesurage certifiés ou approuvés antérieurement avec un compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE objet du certificat précité peuvent être équipés d'un compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE objet du présent certificat.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES:**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011837-D4 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 29 octobre 2009.

**ANNEXES :**

Plan de scellement.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

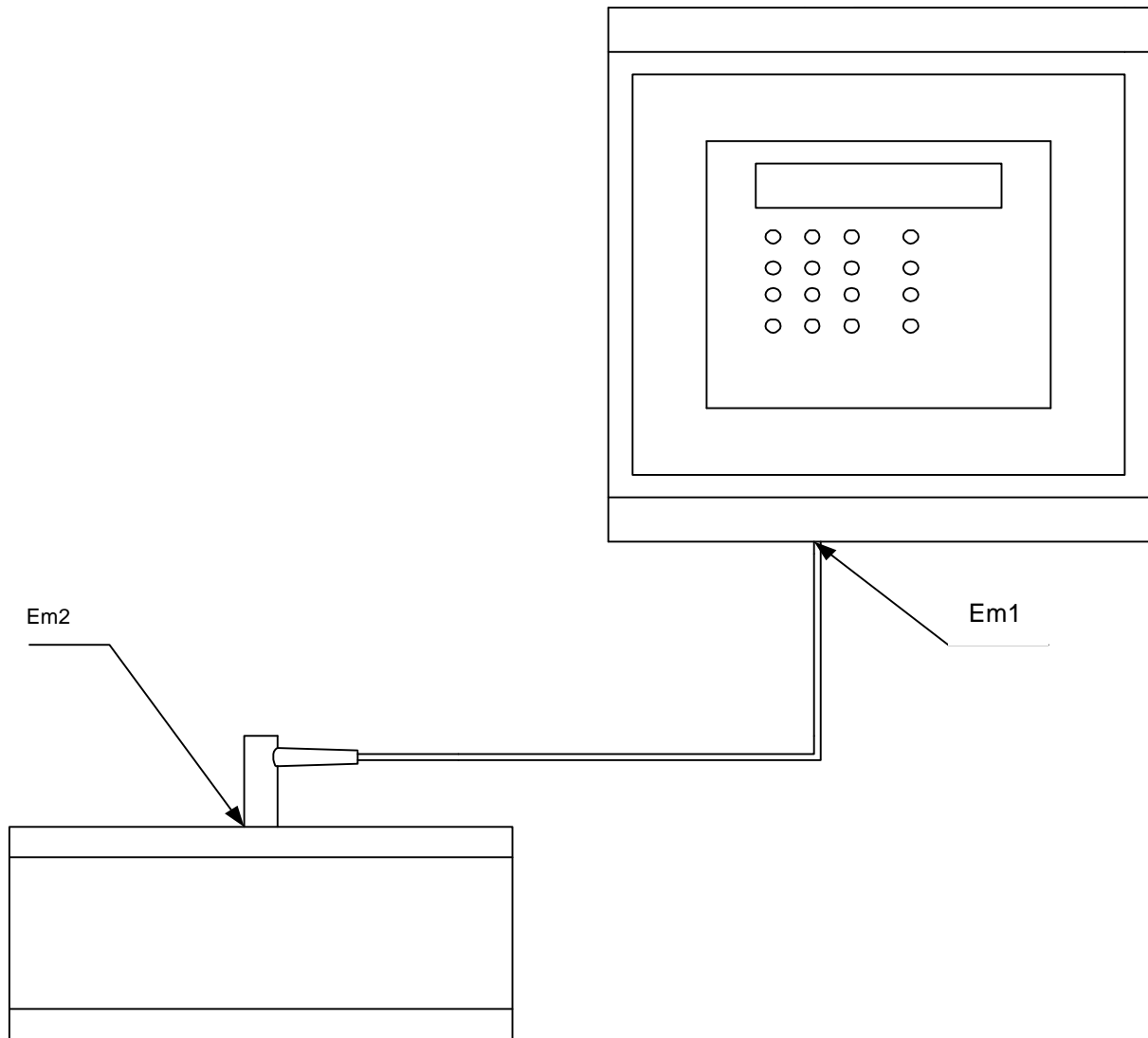


**Compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE**

-----

**Plan de scellement**

-----



Em1: Empêche l'accès interne au dispositif et protège l'interrupteur d'étalonnage